



COMMUNIQUE

12 janvier 2021

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) renouvelle sa ligne de crédit pour un montant de 1,5 milliard d'euros

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) annonce la signature d'une ligne de crédit se substituant à celle échue début janvier 2021. Son montant est porté à un milliard cinq cents millions d'euros (contre 1,4 milliard pour la précédente) et son échéance est fixée à janvier 2023 avec deux options d'extension d'un an.

Grâce à cette nouvelle ligne de crédit, le FGDR continuera de disposer d'une réserve de liquidité supplémentaire qu'il peut mobiliser en plus de ses ressources propres s'élevant à 5,3 milliards d'euros fin 2020. Le FGDR se conforme ainsi aux recommandations de l'Autorité bancaire européenne en matière de ressources financières disponibles en sécurisant l'accès à des financements additionnels. Le FGDR montre également ainsi son engagement à concourir activement aux objectifs de l'Union bancaire définis en 2014 par la Directive européenne DGSD 2.

Le FGDR a reçu le soutien de 7 banques françaises* sous forme de « club deal » pour conclure avec succès cette opération. BNP Paribas est intervenue en tant qu'agent de la documentation. Crédit Agricole Corporate and Investment Bank a été désignée comme agent du crédit.

(*) BNP Paribas, Caisse Centrale du Crédit Mutuel, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, HSBC Continental Europe, La Banque Postale, Natixis, Société Générale.

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR)

Le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) a pour mission de protéger et d'indemniser les clients en cas de défaillance de leur établissement bancaire ou financier. Créé par la loi du 25 juin 1999 sur l'épargne et la sécurité financière, le FGDR gère 3 mécanismes : la garantie des dépôts, la garantie des titres et la garantie des cautions. Au 31/12/2019 le FGDR couvre 465 établissements adhérents. Il peut intervenir avant défaillance en mode préventif ou résolutif, ou en indemnisation des clients. Opérateur de crise bancaire au service d'une finance responsable, le FGDR est un acteur clé de la stabilité du système bancaire français.

CONTACT PRESSE :

Charley Dubois – Cabinet CLAI

charley.dubois@clai2.com

Tel +33 (0)1 44 69 30 37 / +33 (0)7 78 41 39 74

Sylvie Godron-Derozières – FGDR

sderozieres@garantiedesdepots.fr

T +33 (0)1 58 18 38 01 /: + 33 (0)6 71 31 21 22

Site web FGDR: www.garantiedesdepots.fr